



JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance
Annonces..... 25 c. la lig
Réclames..... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M.M. Lafitte et Co, place de la Bourse
8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'été.

DE CAHORS A LIBOS.				DE LIBOS A CAHORS.				Prix des places.			DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA				DE CAHORS A PARIS			
tab. 1	Omnibus	Poste	Omnibus	tab. 2	Poste	Omnibus	Omnibus	de Cahors à :	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.	LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)	
Cahors. — Départ	6 h	12 h 25	5 h 05	Monsempron-Libos. — Départ	9 h 30	5 h 25	7 h 55	Libos	5.80	4.35	3.20	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)						
Mercuès	6 18	12 47	5 56	Fumel	9 37	5 37	8 2	Puy-l'Évêque	3.70	2.75	2.05	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)						
Parnac	6 33	1 7	6 9	Duravel	9 54	6 03	8 24	Villeneuve-sur-Lot	8.60	6.45	4.75	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)						
Luzech	6 43	1 20	6 1	Puy-l'Évêque	10 3	6 17	8 30	Bordeaux	20.80	18.35	12.20	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)						
Castellfranc	7 2	1 43	6 36	Castellfranc	10 17	6 41	8 48	Agen	10.65	8. »	5.85	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)						
Puy-l'Évêque	7 17	2 1	6 49	Luzech	10 29	7 »	9 2	Montauban	11. »	8. »	6. »	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)						
Duravel	7 32	2 16	6 59	Parnac	10 38	7 16	9 13	Toulouse	16.70	12.30	9.45	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)						
Fumel	7 34	2 42	7 19	Mercuès	10 49	7 33	9 25	Aurillac	29.30	21.45	15.50	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)						
Monsempron-Libos. — Arrivée	8 1	2 49	7 26	Cahors. — Arrivée	11 5	7 52	9 43	Paris	73.70	55.83	40.55	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)						
								Cette	41.35	30.75	22.70	ARRIVÉES DE CAHORS (Voir tableau 1)						

Cahors, le 5 Novembre 1870.

Dépêches Télégraphiques

Paris, 30 octobre.

M. Thiers est arrivé aujourd'hui à Paris; il s'est transporté sur le champ au ministère des affaires étrangères.

Il a rendu compte au Gouvernement de sa mission. Grâce à la forte impression produite en Europe par la résistance de Paris, quatre grandes puissances neutres, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie, se sont ralliées à une idée commune.

Elles proposent aux belligérants un armistice, qui aurait pour objet la convocation d'une assemblée nationale. Il est bien entendu qu'un tel armistice devrait avoir pour conditions le ravitaillement, proportionné à sa durée, et l'élection de l'Assemblée par le pays tout entier.

Tours, 3 novembre, 11 h. s.

Londres, 3 novembre. — L'Office Reuter annonce que M. de Bismark a offert une armistice de 25 jours sur les bases du *tutu quo* pour faire les élections générales en France.

La reddition de Metz et la démarche de M. Thiers à Paris ont provoqué la manifestation suivante :

RÉCIT

DES ÉVÉNEMENTS DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Paris, 1^{er} novembre.

La douloureuse nouvelle de la capitulation de Metz et la reprise du Bourget par les Prussiens avait produit sur la population parisienne une émotion facile à comprendre. La coterie ultraradicale a voulu en profiter pour réaliser ses projets, et hier, de 2 à 3 heures de l'après-midi, appuyée par une fraction de la garde nationale, elle a envahi l'Hôtel-de-Ville et proclamé ce qu'on appelle la Commune. De 3 à 8 heures, Paris a vécu du reste, sans bien savoir ce qui se passait à l'hôtel de ville. Selon les uns, tout se bornait à l'acceptation par le Gouvernement provisoire du programme de la commune; selon les autres, le Gouvernement provisoire était renversé et remplacé par MM. Blanqui, Flourens, Ledru-Rollin, Pyat, Mottu, Grappo, Delescluze, Victor Hugo, Louis Blanc, auxquels on adjoignait MM. Dorian et Rochefort.

C'est cette dernière version qui pendant quelques heures a failli se réaliser. Les meneurs de l'envahissement de l'Hôtel-de-Ville ont en effet tenu en charte privée pendant assez longtemps les membres du Gouvernement provisoire, voulant les obliger à donner leur démission. C'est à 5 heures que la salle des délibérations du Gouvernement à l'Hôtel-de-Ville fut envahie et qu'un individu, montant sur une table, proclamait la déchéance du Gouvernement. M. Flourens dirigeait les envahisseurs et venait notifier la volonté des citoyens qui avaient décidé l'installation immédiate d'une Commune par un vote improvisé dans une salle voisine.

M. Ernest Picard, comprenant le danger, parvint à s'échapper et se rendit au ministère des finances où il prit les mesures les plus urgentes pour organiser la résistance, tandis que ses collègues étaient retenus prisonniers par les factieux. M. Picard envoya des ordres écrits et signés à l'état-major du Gouvernement, à l'état-major de la garde nationale et ordonna de battre la générale dans tous les quartiers de Paris. Il fit occuper l'imprimerie nationale, dé-

fendit au Journal officiel de rien imprimer et envoya dans tous les ministères en prévenant de se tenir sur la défensive.

Vers 8 heures, le général Trochu et M. Jules Favre furent délivrés par le 106^e bataillon de la garde nationale arrivé le premier sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Les autres membres du Gouvernement étaient gardés à vue par les hommes du bataillon de Flourens.

Un message de l'Hôtel-de-Ville, porteur d'un ordre de Blanqui, s'étant présenté au ministère des finances, fut arrêté. M. Picard conserva l'ordre comme pièce de conviction de l'usurpation des pouvoirs de Blanqui en dehors de l'assentiment national.

L'amiral la Roncière, l'amiral de Chaillé et leurs états-majors viennent se mettre à la disposition de M. Picard, improvisé ministre, général de Paris et qui, dans toute cette affaire, a montré une présence d'esprit et un sang-froid dignes des plus grands éloges.

Vers 10 heures, M. Picard se rendit auprès du gouverneur de Paris qui organisait de son côté avec énergie le rétablissement de l'ordre. Tandis que plusieurs bataillons de mobiles se réunissaient, par ses ordres, la garde nationale se réunissait à l'état-major de la place Vendôme.

De 11 heures à minuit, de nombreux bataillons de la garde nationale et de mobiles défilaient vers l'Hôtel-de-Ville où MM. Jules Favre, Garnier-Pagès, Jules Simon et Magnin étaient encore retenus en otages par deux bataillons de Belleville.

M. Jules Favre a fait preuve d'une grande fermeté. Il a refusé constamment de donner sa démission, en déclarant que, tenant son mandat de la population entière, il ne se retirerait que devant un gouvernement régulièrement élu. Les factieux qui entouraient Flourens demandaient que les membres du gouvernement fussent arrêtés et envoyés à Vincennes. Quelques-uns proféraient même des menaces.

Vers minuit et demi, sept bataillons de garde mobile étaient concentrés derrière l'Hôtel-de-Ville dans lequel les bataillons de Belleville s'étaient barricadés. Une compagnie de mobiles étant parvenue à pénétrer par une petite porte, alla ouvrir une des grandes portes, par laquelle pénétrèrent bon nombre de leurs camarades, refoulant peu à peu les factieux dans les étages supérieurs.

De nombreux bataillons de la garde nationale arrivaient en même temps de tous les côtés au secours du Gouvernement, aux cris de : *Vive la République! vive Trochu!*

On parle de quelques coups de feu tirés dans la bagarre sans qu'on sache d'où ils sont partis. L'incident, du reste, n'a eu de suite fâcheuse pour personne. Les mobiles n'ont pas même eu à faire usage de la baïonnette, leur seule présence ayant suffi pour dissiper l'émeute.

Les mobiles, une fois maîtres de l'Hôtel-de-Ville, ont enfermé les factieux dans les caves, puis les ont fait sortir après les avoir désarmés et les ont relâchés.

A 3 heures du matin, tout était rentré dans l'ordre. L'Hôtel-de-Ville est fermée et derrière les grilles, les gardes nationaux (non plus ceux de Belleville) veillent autour de leurs faisceaux.

Cette solution était facile à prévoir. L'envahissement de l'Hôtel-de-Ville n'a été qu'une surprise, et dès 6 heures, l'attitude de la garde nationale en général indiquait assez qu'elle ne ratifierait pas tout ce qui venait de se passer.

Les factieux auraient été expulsés beaucoup plus tôt de l'Hôtel-de-Ville, si on avait voulu, mais on tenait à rétablir l'ordre sans conflit et sans effusion de sang, et c'est ce qui est arrivé fort heureusement.

Que la province ne s'effraye donc pas au récit de ces événements; ils ont montré en défini-

tive, une fois de plus l'isolement et l'impuissance du parti de désordre. La population parisienne est indignée d'une tentative, dont le succès ne pouvait que servir les projets de M. de Bismark, et elle se montre très décidée à faire désormais un mauvais parti à ceux qui chercheraient encore à jeter le trouble et la désunion dans les rangs des citoyens.

MM. Dorian, Victor Hugo et Louis Blanc sont totalement étrangers à la tentative insensée d'hier, bien que les meneurs se soient servis de leurs noms. On dit que Ledru-Rollin s'est présenté à l'Hôtel-de-Ville, mais qu'on lui a refusé l'entrée. Les meneurs actifs ont été Flourens, Félix Pyat, Millière, Blanqui, Delescluze.

Ce matin, calme complet. La tentative d'hier est l'objet de la réprobation générale.

M. Thiers est reparti du ministère des affaires étrangères à 3 heures un quart pour retourner à Versailles. M. Thiers est monté dans un coupé suivi d'un fiacre dans lequel se trouvaient deux malles.

On assurait que le général Trochu et M. Jules Favre devaient accompagner M. Thiers à Versailles. Mais on ignore si les événements qui ont eu lieu dans l'après-midi à l'Hôtel-de-Ville, ont permis de donner suite à ce projet du président et du vice-président de la Défense nationale.

D'immenses acclamations accueillirent, hier, le général Trochu, qui passa devant les bataillons.

Le rapport du général Trochu conclut ainsi : « A l'armistice aujourd'hui proposé se rattachent d'autres avantages, dont Paris peut facilement se rendre compte, sans qu'il soit utile de les énumérer. Et voilà qu'on le reproche comme une faiblesse, peut-être comme une trahison du Gouvernement de la Défense nationale! »

Les postes ont été doublés aujourd'hui aux ministères et aux mairies. La tranquillité est complète.

MM. Garnier-Pagès, Pelletan, général Tamisier, sont indisposés par suite de violences dont ils ont été l'objet à l'Hôtel-de-Ville.

La conduite de M. Jules Ferry a été très ferme et très admirée.

CIRCULAIRE

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Tours, 3 novembre.

A la suite de profondes émotions causées à Paris par les tristes événements militaires des derniers jours et sur la proposition d'armistice apportée par M. Thiers, le Gouvernement de l'Hôtel-de-Ville, vers deux heures de l'après-midi, dans la journée du 31 octobre, a été l'objet d'une sérieuse tentative ayant pour but de constituer un comité de salut public. Cette tentative a échoué. Je ne connais pas encore les détails des événements qui ont amené le Gouvernement de Paris à consulter la population assise tout entière sur la question et dans la forme indiquée dans le décret dont suit la teneur :

Le Gouvernement de la défense nationale, Considérant qu'il importe à la dignité du Gouvernement et au libre exercice de sa mission de défense, de savoir s'il conserve la confiance de la population parisienne,

DÉCRÈTE :

Le scrutin sera ouvert le jeudi 3 novembre sur la question suivante :

La population de Paris maintient-elle oui ou non, les pouvoirs du Gouvernement de la défense nationale?

Il sera procédé le samedi, 5 novembre à l'élection d'un maire et de trois adjoints pour chacun des arrondissements municipaux de la ville de Paris.

Fait à l'Hôtel-de-Ville de Paris, le 4^{er} novembre 1870.

Général Trochu, Jules Favre, Emmanuel Arago, Jules Ferry, Garnier-Pagès, E. Pelletan, E. Picard, Jules Simon.

Pour copie : Léon GAMBETTA.

Certifié conforme, DE FLAUJAC.

Dernières nouvelles

Intérieur à Préfets, Sous-Préfets, Généraux, commandant divisions, subdivisions et corps d'armée.

Tours, 5 novembre, 9 h. du m.

Résultat de vote :

442 mille OUI.
49 mille NON.

Proclamation du Gouvernement, disant :

« Vous nous ordonnez de rester au poste du péril que nous assigna la révolution du 4 septembre, avec force venant de vous, avec sentiments de grands devoirs que votre confiance nous impose : le premier est celui de Défense, continuera à être notre occupation exclusive; prendrons mouvements criminels par sévère exécution des lois. »

Proclamation de Jules Favre, dit :

« N'ayons qu'un cœur et une pensée : délivrance de la Patrie! »

La délivrance n'est possible que par obéissance aux chefs militaires et respect des lois.

Hier au soir, la garde nationale est allée féliciter le Gouvernement réuni chez le gouverneur de Paris.

Trochu remercie et dit : « La République seule peut nous sauver, si nous la perdons nous serions perdus avec elle. »

Applaudissements enthousiastes.

Clément Thomas, nommé commandant des gardes nationales. Tranquillité parfaite.

Pour copie conforme : Le Préfet du Lot, DE FLAUJAC.

Tours, 2 novembre, 10 heures 30 minutes, matin.

La Gazette de la Croix, de Berlin, dit que le bruit, que la garnison de Metz aurait fait une résistance matérielle à la reddition, est absolument dénué de fondement.

Dépêches du Times

Remilly, 27 octobre.

La capitulation de Metz a été réglée dans les mêmes conditions de Sedan. — 150,000 prisonniers se sont rendus, y compris 20,000 blessés et malades, 4,000 officiers se sont constitués prisonniers.

Le prince Frédéric-Charles au roi Guillaume Metz, 27 octobre.

4,000 officiers français à Metz prient Votre Majesté de leur permettre de garder leurs épées.

Remilly, 28 octobre.

Aujourd'hui, le prince Frédéric-Charles est entré dans Metz, tambours battants et drapeaux déployés. On ne permet pas encore aux étrangers d'en-

trer en ville. Cette permission leur sera peut-être accordée demain.

Le nombre des prisonniers et munitions de guerre se chiffre comme suit :

Trois maréchaux.
50 généraux.
6,000 officiers.
173,000 soldats y compris la garde mobile.
400 pièces d'artillerie.
400 mitrailleuses.

Tours, 3 novembre, 7 h. 30 m. du m.

La Correspondance provinciale de Berlin, dit que le 7^e corps prussien restera à Metz, opérant ainsi contre Thionville. La division Kummer escortera les prisonniers en Allemagne.

La majeure partie de l'armée, sous le commandement du prince Frédéric-Charles, opérera probablement contre le centre et le midi de la France.

Les autres troupes sont destinées à étendre et à fortifier l'occupation dans le Nord.

La Liberté d'aujourd'hui, a reçu de son service particulier les dépêches suivantes : Berlin, 29 octobre.

Le Czar a sanctionné les nouveaux règlements ayant pour but d'accélérer la mobilisation de son armée. On prépare un appel de 426,290 hommes dont 170,000 viennent de la Pologne et des provinces de nationalités mixtes ayant appartenu à l'ancienne Pologne.

Bruxelles, 1^{er} novembre, s.

Un traité serait signé entre la Russie, l'Autriche et la Prusse comme une réponse du principe monarchique au principe républicain affirmé par M. Gambetta.

L'Italie s'arme.

Cassel, 2 novembre.

La Gazette de Cassel confirme l'arrivée de l'ex-impératrice Eugénie à Wilhelmshöhe sous le plus strict incognito.

Le général Clary l'accompagne.

Bazaine, huit officiers et le colonel Villette sont arrivés ici. Ils sont descendus à l'Hôtel-du-Nord.

Canrobert et Le Boef sont arrivés ce matin.

Toulouse, 3 novembre.

On lit dans le Journal de Toulouse :

Le bruit court, dans l'Ouest, que le corps d'armée de M. de Kératry, une fois organisé, s'embarquera à Brest pour aller porter la guerre en Allemagne.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Tours, 3 novembre, 4 h. du soir.

Hier, les Prussiens ont tenté investissement de Belfort par Giromagny, où un bataillon de mobiles de la Haute-Saône n'a tenu qu'une heure et demie, et par Rappé où l'ennemi a eu le dessous, et n'a pu emporter le village défendu par les mobiles du Rhône; on dit au moins 150 ennemis, hors combat dont un officier supérieur; nos pertes beaucoup moindres.

En Normandie, près Suzay, avant-postes de mobiles. (Oise) a eu engagement avec ulhans, douze ennemis restés sur le terrain.

Ulhans en reconnaissance à Gourmay sont repartis brusquement voyant risque d'être surpris.

Pour copie conforme :

Le Préfet du Lot, DE FLAUJAC.

Intérieur à Préfets, Sous-Préfets et Généraux, commandant divisions et subdivisions.

Tours, 4 novembre, 2 h. 10, s.
 Châteaufort (Loiret) évacué hier matin par Prussiens; quatre-vingts qui ont passé la Loire ont rencontré francs-tireurs qui leur ont tué quelques hommes.
 Prussiens ont incendié Vienne-en-Val.
 En Seine-et-Marne, ennemi reparu à Mouret, hier, vers cinq heures.
 En Normandie, avant-postes mobiles de l'Oise ont encore surpris, hier, éclaireurs ennemis près Etrépagny.
 Dans Est, ennemi ne dépasse pas Dijon.
 On s'est battu, le 2, entre Auxonne et Besançon.
 L'avantage nous resterait et partie garnison ennemie de Dijon serait allée subitement vers Auxonne.
 Investissement de Belfort paraît complété.
 Pour copie conforme :
 Le Préfet du Lot,
 DE FLAUAJAC.

L'Union publie le discours adressé hier par l'Archevêque de Tours, au Nonce du Pape, à l'entrée de la Cathédrale où le nonce allait officier. Le prélat a signalé la coïncidence mystérieuse existant entre les malheurs de la France et ceux de Rome. Il a exprimé la conviction que le bras de la France sera le bras dont la Providence se servira pour replacer le Pape sur son trône. Apres quoi, l'archevêque espère que la France reprendra en Europe la place qu'elle y a occupée pendant quatorze siècles. L'archevêque a terminé en demandant au Nonce sa bénédiction.

On annonce la mort à Jersey de M. Barroche, ex-ministre de la justice et membre du conseil privé sous l'Empire.

Les négociations.

M. Thiers est parti pour Paris avec les deux saufs-conduits qui lui étaient nécessaires, l'un pour lui personnellement, l'autre pour son secrétaire particulier, M. de Remusat.
 Le négociateur a dû s'arrêter à Orléans. Il a manifesté l'intention de visiter Mgr Dupaloup, un homme éminent en politique autant que résolu dans ses déterminations, mais aussi et surtout un prêtat de bon conseil. Il est permis de douter que S. G. soit aussi pacifique que M. Thiers, dans le temps présent.

Le départ de M. Thiers a été précédé d'un conseil des membres du gouvernement.

Nous croyons savoir que les saufs-conduits du roi de Prusse ont été apportés à M. Thiers par M. Cochers, ancien député, membre du comité de défense du Loiret, qui les avait reçus du général de Thann.

Chronique locale

Un décret rendu à Tours, le 25 octobre, décide que le notaire appelé au service militaire peut désigner comme son suppléant dans la gestion de son étude soit un avocat, soit un avoué, soit un huissier en exercice.

Le Gouvernement de la défense nationale,

DÉCRÈTE :

A l'avenir, la décoration de la Légion d'honneur sera exclusivement réservée à la récompense des services militaires et des actes de bravoure et de dévouement accomplis en présence de l'ennemi.

Le Bulletin officiel publie une circulaire relative à l'organisation des conseils administratifs institués par décret du 19 octobre en vue de mettre sur pied et d'instruire le plus rapidement possible les forces militaires que renferment les dépôts.

Une autre circulaire est relative aux mesures à prendre pour empêcher le ravitaillement de l'armée ennemie. La principale de ces mesures est l'évacuation des chevaux, du bétail et des voitures d'approvisionnement.

La garde nationale de Cahors a commencé, jeudi, à fournir un poste à l'Hôtel-de-Ville et à faire des patrouilles dans la ville où l'ordre, d'ailleurs, n'a pas été, un seul instant troublé.

La rentrée du Tribunal civil de Cahors a eu lieu jeudi. Après la messe du Saint-Esprit, célébrée par Monseigneur à la chapelle de l'Evêché, les audiences ont repris leurs cours habituels.

Une décision ministérielle vient de suspendre les engagements volontaires pour l'infanterie de marine.

Le Journal de Toulouse annonce que le service des postes pour l'envoi des lettres et de la télégraphie privée est interrompu pour Marseille.

Deux batteries d'artillerie appartenant aux dépôts des régiments stationnés à Toulouse, ont pris avant-hier les voies rapides pour se rendre à...

La levée en masse

Nous lisons dans une correspondance de Tours :

Tous les jours arrivent ici des délégués qui demandent, — très naïvement et de la meilleure foi du monde, — la levée en masse, et tous les jours il faut leur dire la même réponse, si claire cependant et si évidente que personne ne devrait s'y méprendre.

Ce ne sont pas les hommes qui manquent, on en a de reste.

A quoi servirait la levée en masse contre un ennemi qu'on ne peut jamais aborder à l'arme blanche et que, même, on approche rarement à portée de fusil. C'est de l'artillerie qu'il faut et des artilleurs. On ne se bat plus qu'à portée de canon, et des hommes, levés en masse, fussent-ils armés de fusils de chasse, comme on l'a proposé, ne pourraient que se faire tuer en masse par les boulets et les obus, sans même avoir aperçu un seul Prussien. Se battre avec des fusils de chasse, ou des faux et des haches, comme le demandent les naïfs, contre des gens qui vous mitraillent à 3 kilomètres, ce serait encore plus absurde que d'accepter un duel à l'épée à trente pas, contre un adversaire armé de carabines et de revolvers.

Voilà ce qu'on est obligé de répéter tous les jours. Il se rencontre de temps à autre des gens qui comprennent ce langage. Mais combien s'en vont sans l'avoir compris, persuadés que le gouvernement « ne veut rien faire » et que « les vrais moyens révolutionnaires » lui répugnent !

Heureusement que la sagesse du gouvernement n'en est pas ébranlée; les mesures prises depuis quelques jours sont, en effet, marquées au coin du bon sens et de la

fermeté. Le décret qui ordonne la formation de « camps d'exercice » toutes les fois que dans une ville se rencontreront plus de 2,000 hommes de troupes, est une excellente précaution. Cela nous débarrassera des soldats de cabaret, troublant l'ordre public par le déplorable spectacle de l'ivrognerie et de l'inconduite, et en même temps l'éducation et l'instruction des réserves se fera promptement. Le grief le plus fréquent des bataillons en formation, c'était celui-ci : « On nous réunit pour rien. Nous ne faisons pas même l'exercice. » Ce grief va disparaître et beaucoup d'autres avec lui.

AVIS AU PUBLIC

CORRESPONDANCE AVEC PARIS.

Pour faire cesser le blocus moral et intellectuel dont les ennemis étréignent Paris, l'administration est décidée à faire tout le possible, et même à tenter l'impossible.

Le public est prévenu qu'il peut adresser à la préfecture de Tours, sous enveloppe affranchie, au nom de M. Alphonse Feillet, chargé de la direction de ce service postal exceptionnel, toutes les lettres à destination de Paris. Ces lettres, sur papier pelure d'oignon, de petit format, doivent aussi être affranchies, selon les règlements ordinaires de la poste. On ne recevra aucune lettre chargée.

Par suite des circonstances difficiles où nous nous trouvons, du grand nombre de ces dépêches, et dans l'intérêt même de leur transmission, les départs seront irréguliers, et l'on ne peut répondre de leur arrivée à Paris.

Les divers moyens de communication que les citoyens, amis du bien public, pourraient imaginer et dont ils donneraient connaissance à M. Feillet, seront tous l'objet d'une sérieuse attention et essayés s'ils paraissent pratiques. Mais on ne répondra pas habituellement à ceux qui les auront proposés, même et peut-être surtout, si l'on devait se servir de leurs expédients ingénieux. Pour la réussite de ces tentatives difficiles, le plus grand secret est nécessaire. Aussi l'administration demande avec instance à la presse française de vouloir s'abstenir d'indiquer qu'on construit un ballon en tel endroit, qu'on en gonfle un autre en tel lieu, que des pigeons sont partis. C'est les désigner d'avance à l'attention et aux attaques de nos ennemis. Plus tard, lorsque l'étranger aura été repoussé, l'administration dira au pays ce qu'elle aura essayé pour le servir, et rendra, à l'égard de ceux qui auront bien voulu l'aider dans sa tâche, témoignage de leurs efforts et de leurs bons conseils.

Prière est faite à ceux qui adresseront des communications, de mettre leur nom et leur adresse bien lisibles.

CORRESPONDANCE AVEC LES PRISONNIERS

La note suivante, communiquée par le ministère de la guerre, a une importance qui la recommande à toute l'attention du public :

« Nos prisonniers en Allemagne reçoivent de France une quantité de lettres qui sont décahétées et lues par l'autorité prussienne. Elles contiennent de nombreux renseignements militaires qui sont classés avec soin par l'ennemi et forment un ensemble de faits positifs qui éclairent mieux que les rapports de ses espions.

Il importe de signaler cet inconvénient si grave pour que chacun ait à cœur de ne pas paralyser nos efforts par d'imprudentes et dangereuses révélations

« Nous ne saurions trop insister pour que tout Français s'abstienne dans sa correspondance avec l'Allemagne d'indications quelconques sur les opérations militaires. »

Les Francs-Tireurs du Lot

Deux compagnies de Francs-Tireurs se forment à Cahors, l'une destinée à aller servir sous les ordres du général Garibaldi et dont le Club républicain de Cahors a pris l'initiative, l'autre sous le commandement de M. Canteloube, nommé capitaine par le Gouvernement de la défense nationale et qui recevra de lui sa destination.

Nous faisons des vœux pour que ces deux compagnies, promptement organisées, puissent contribuer bientôt au salut de notre malheureux pays.

Nous continuons à publier les souscriptions qui nous arrivent pour les Francs-Tireurs de la compagnie Canteloube.

Souscription patriotique pour l'organisation immédiate des Francs-Tireurs de la compagnie Canteloube.

Deuxième liste

MM. le supérieur et les direc. du sém.	30 fr.
Les élèves du séminaire	15
Malinowski, professeur au Lycée	2
Bessières	50
De Cardes	25
Lacassagne	10
Ceragnes	3
Calmet	10
Total	145
Total de la première liste	265
	410

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Compositions du 18 octobre 1870.

Mathématiques élémentaires.	
Mathématiques : 1 Ausset ; 2 Durupt.	
Philosophie.	
Version latine : 1 Tardieu ; 2 Bastide.	
Mathématiques préparatoires.	
id. 1 Basset ; 2 Constanti.	
Rhétorique.	
id. 1 Gilles ; 2 Painchenat.	
Seconde.	
id. 1 Lemaire ; 2 Serrano.	
Troisième.	
id. 1 Largeau ; 2 Depeyre.	
Quatrième.	
id. 1 Valmary ; 2 Delmas.	
Cinquième.	
id. 1 Ires ; 2 Mazellié.	
Sixième.	
id. 1 Bagat ; 2 Pradel.	
Septième.	
Grammaire française : 1 Poissac ; 2 Banel.	
Huitième.	
Orthographe : 1 Bariettis ; 2 Verdier.	
Classe préparatoire.	
Pr. première division.	
Ecriture : 1 Bonnet ; 2 Cazes.	
Deuxième division.	
id. 1 Rivat ; 2 Maratuech, J.	
Troisième division.	
id. 1 Bénéch ; 2 Miquel.	
Enseignement secondaire spécial.	
Deuxième année.	
Mathématiques : 1 Bouygues ; 2 Roux.	
Première année.	
id. 1 Couture ; 2 Poujade	
Année préparatoire.	
Grammaire française : 1 Guillard ; 2 Andral.	
Le Proviseur, RICHAUD	

NÉCROLOGIE

LE D^r P. FALRET

Le 29 octobre, les habitants de Marcellac l'accompagnaient, à sa dernière demeure un homme excellent dont les mérites avaient honoré le village et le département du Lot, et qui avait occupé longtemps, à Paris, un rang éminent parmi les célébrités médicales.

Le docteur P. Falret, membre de l'Académie de Médecine, médecin de la Salpêtrière, et l'un des fondateurs du grand établissement d'aliénés de Vanves, Officier de la Légion d'honneur, etc., s'est éteint à

Marcellac dans sa 77^e année, laissant deux fils dignes de leur père.

L'appréciation scientifique de sa carrière médicale, comme écrivain et praticien, prendrait ici trop de développement, et cette tâche sera d'ailleurs plus dignement remplie par le secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine; disons seulement que, en France et dans les nations étrangères, le docteur Falret était un des contemporains les plus haut placés dans l'estime des médecins qui s'occupent d'aliénation mentale; et que des ouvrages, fortement pensés, bien écrits, signalés par des vues originales et deux fois couronnés par l'Institut, perpétueront la mémoire de leur auteur et resteront comme sa carte de visite à la postérité.

Dans le docteur Falret la haute capacité du savant était encore surpassée par l'ardeur du philanthrope. Personne, mieux que lui, ne comprenait l'honorable emploi qu'on doit faire de sa fortune, et il en réservait toujours une large part à la bienfaisance intelligente. L'œuvre de patronage des aliénés sortant convalescents de la Salpêtrière, qu'il a fondée et fortement constituée par une action énergique et persévérante de plus de trente années et par des dons personnels; cette œuvre restera un de ses plus beaux titres comme bienfaiteur de l'humanité. Grâce à cette institution, les pauvres aliénés rétablies, dont la raison, encore chancelante, pourrait succomber de nouveau sous les dures épreuves de la misère et de l'abandon au sein de la capitale, trouvent, à la sortie du vaste hospice, une tutelle bienveillante et des secours pécuniaires.

Mais c'est l'homme bienveillant, expansif, généreux et obligeant par excellence, qui laissera, à tous ceux qui l'ont connu, des souvenirs et des regrets impérissables. Il faudrait compter par milliers les personnes et particulièrement ses compatriotes du Lot, auxquels il a été agréable ou qu'il a obligés. Son crédit était grand par ses relations influentes, dans toutes les classes de la société, et quand on recourait à lui on le trouvait toujours disposé à rendre service avec zèle et persévérance. Et les classes ouvrières de Marcellac combien ne vont-elles pas regretter un homme simple et affable qui venait tous les ans consacrer des sommes considérables aux embellissements incessants de sa propriété du Pic qu'il affectionnait extraordinairement et dont il a fait une superbe campagne! Aussi toute la population se pressait-elle, triste et recueillie, autour du cercueil qui renfermait un compatriote excellent et célèbre qui avait vécu en philanthrope et qui était mort en chrétien.

Le 3^e bataillon des mobiles du Lot, est parti ce soir pour Nevers.

Théâtre de Cahors.

Dimanche 6 Novembre, à 8 heures précises

Le Martyre du cœur,

Drame en 5 actes de M. Victor Séjour et Jules Brésil.

Une Femme qui se grise,

Vaudeville en un acte, de Lambert Thiboust. Pour la chronique locale : A. Layton.

Dernière Dépêche

Tours, 4 novembre, 11 heures 54 matin, soir.

Intérieur à Préfets, Sous-Préfets, Généraux commandant divisions, subdivisions et corps d'armée.

Aucun mouvement offensif ni d'un côté ni de l'autre. Les canons des forts continuent à détruire les ouvrages de l'ennemi au fur et à mesure qu'ils s'élèvent.

Un nouveau ballon partira le 6.

Signé : Montigny.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

d'Albespeyres

Vésication rapide. Entretien parfait, sans odeur ni douleur.

CAPSULES RAQUIN *approuvées par l'Académie de médecine*, qui a obtenu 100 guérisons sur 100 malades. — Exiger les NATURES ALBESPEYRES ET RAQUIN.

MAL DE DENTS

Guérison instantanée par la SYRÉTHRINE LAHAUSOIS. 1,50 le flacon.

Dépôts, à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien; à St-Céré, chez M. Lafou, pharmacien.

M^{me} DELPÉRIER

COUTURIÈRE EN ROBES,

A PARIS

MOMENTANÉMENT

A CAHORS

Rue Feydel,

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle se met à leur disposition pour toutes les toilettes qu'elles voudront bien lui confier.

Elle mettra tous ses soins à satisfaire leur bon goût et à mériter leur confiance.

ALTERATIONS DU TEINT

pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, gripes les yeux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage fine et transparente. Paris, CANDES et C^o, boulevard St-Denis, 2; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations FLACON, 5fr